

## MAIRIE DE KERFOURN

---

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 MAI 2008

#### **1° CCAS : désignation d'un membre supplémentaire pour le Conseil d'administration**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de nommer Monsieur Philippe SAINT-JALMES au conseil d'administration du CCAS.

#### **2° Voirie : Travaux à exécuter et préparation de l'appel d'offre**

Jean-Pierre LE CORRONC, troisième adjoint, présente à l'assemblée le projet de programmation pour la voirie pour 2008. Le montant des travaux s'élève à 28 379 € HT selon les estimations de la DDE.

#### **3° Travaux à la mairie : réalisation d'un emprunt et information sur l'état d'avancement des travaux**

Il est proposé au Conseil municipal de réaliser un nouvel emprunt d'un montant de 300 000 € à taux fixe afin de financer les travaux de rénovation et d'extension de la mairie. Différentes banques ont fournis des estimations cependant il est demandé qu'une projection sur 20 ans soit faite auprès de Dexia afin d'avoir toutes les données nécessaires pour une prise de décision.

#### **4° Vols et dégradations sur la commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, suite aux nombreuses plaintes émises par des riverains au sujet des dégradations constatées dans l'abribus de la rue de l'Argoat et des nuisances sonores occasionnées par des jeunes, un courrier a été transmis à la gendarmerie de Pontivy pour convoquer les jeunes auteurs de ces faits. Une réunion est prévue à cet effet le samedi 17 mai prochain à la salle polyvalente.

Il est également proposé comme solution de changer l'emplacement de l'abribus et de l'installer à un endroit moins isolé afin de prévenir d'éventuelles dégradations extérieures. Des contacts ont été pris avec le Conseil général afin de demander le déplacement de l'arrêt de bus.

#### **5° Assainissement : rue du Hent-Don**

Une estimation a été faite pour l'extension de l'assainissement collectif, rue du Hent-Don au niveau du terrain de François Ropert qui doit être divisé en plusieurs lots, ceux-ci étant situés en zone d'assainissement collectif de la carte communale. Le montant de l'estimation s'élève à 22 100 €. Cette opération serait à envisager pour l'année 2009.

#### **6° Résultat de l'audit sur le matériel informatique à la mairie**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de donner son accord de principe pour la mise en place d'un système de sauvegarde externe des données informatiques de la mairie.

#### **7° Vente du terrain communal**

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à la vente des terrains situés près du stade de foot.

Monsieur Michel MARIVAIN se déclare opposé à ce projet car la vente de ces terrains est, selon lui, prématurée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de donner son accord :

- pour la vente des cinq terrains situés près du stade
- pour le bornage de ceux-ci
- pour que le prix de vente soit fixé à 30 € HT le m<sup>2</sup>

#### **8° Amélioration du recyclage à la salle communale**

Une réunion de la commission cantine doit être organisée en vue de l'installation de poubelles adaptées pour le recyclage des déchets.

## **9° Indemnité de conseil attribué au trésorier**

Le Conseil municipal décide d'accorder à Monsieur Norbert DEMANT, Trésorier principal de Pontivy, l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté du 16 décembre 2003 à taux plein à compter de l'exercice 2008.

Fait le 9 mai 2008

Le Maire,

Joël MARIVAIN